

## Les Journées du LaMOP (IX)

### Marta MADERO



Irène peignant. Boccace, *Des claires et nobles femmes* - BnF fr. 598 f. 92r

**Mardi 03 mai 2022 – 10h-17h**

**Campus Condorcet – Centre de colloques – salle 50**

accès : <https://www.campus-condorcet.fr/fr/plan/centre-de-colloques>

### Présentation

Les Journées du LaMOP, organisées depuis 2012, sont l'occasion de donner la parole à un éminent collègue étranger, qui évoque son parcours académique et scientifique, ses liens avec la recherche française, ses méthodes de travail et ses chantiers en cours. C'est aussi, dans un second temps, un moment d'échange avec des doctorants.



Pour sa neuvième édition, le LaMOP a invité Marta Madero, professeure à Buenos Aires (Universidad Nacional de General Sarmiento et Universidad de Buenos Aires), dont aussi bien les travaux, résolument interdisciplinaires, que le parcours professionnel sur deux continents sont d'une très grande originalité. Ses recherches sur le droit médiéval dans l'aire hispanique et sur le *ius commune* se situent ainsi au croisement de l'histoire, de la théologie et de la philosophie. Elles embrassent une large gamme de problématiques allant du droit de propriété sur les objets peints et écrits (*Tabula picta*, 2004) aux pratiques et théories de la production de la preuve (*Las verdades de los hechos*, 2004), en passant par le droit au corps du conjoint (*La loi de la chair*, 2015).

Cette rencontre avec Marta Madero donnera l'opportunité aux membres du LaMOP de discuter de l'anthropologie historique du droit comme une clé de compréhension renouvelée de phénomènes sociaux aussi complexes que structurants comme les pratiques matrimoniales ou les processus de catégorisation médiévaux, parmi d'autres.

### Programme

#### 10h-12h - Autour des travaux et du parcours de Marta Madero

- Présentation de Marta Madero par Eliana Magnani
- Réponse de Marta Madero
- Discussion générale

#### 14h-17h - Dialogue avec les doctorants

- Lucie Jardot - *Entre déviance et conformité : le droit canonique appliqué aux couples princiers (Bourbon-Bourgogne, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*
- Vincent Lethumier - *Si "famme se porroit marier a un vilain [...] seroit grant inconvenience qu'il fut [...] per par cause de sa femme". Les femmes et la pairie de France au Moyen Âge.*